

Une forêt citoyenne vous accueille

Des circuits pour tous les publics

Avec **8 nouveaux circuits** de randonnée au cœur de la forêt, adaptés au niveau de pratique de chacun, le Conseil général vous propose de re-découvrir le massif.

- **3 petits circuits** de 1 à 5 km à faire en famille ou simplement pour se détendre et s'oxygéner
- **4 circuits moyens** de 7 à 8 km pour découvrir un peu plus les richesses du massif
- **1 grand circuit** de 27 km qui fait le tour de la forêt et vous dévoile tous ses secrets

À chaque point de départ, les panneaux d'entrée de boucle précisent les caractéristiques de chaque circuit.

Des balades en toute liberté

Si vous préférez simplement vous promener dans la forêt, sans suivre les circuits balisés - tout en restant sur les chemins - libre à vous ! Une signalétique précise vous permet de vous repérer : le nom des carrefours, les poteaux flèches et les panneaux d'accueil vous aident à vous orienter.

Tous les circuits peuvent être reliés entre eux pour allonger les parcours : > Suivre le balisage Tro Vras.

Des aménagements adaptés

Des abris en bois, aménagés au cœur de la forêt, s'offrent à vous pour des pauses en toute sérénité. Le point accueil de la ferme de Bois-Meur est équipé de tables de pique-nique, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, d'un abri et d'un parking.

8 circuits, 8 ambiances, 8 espaces de découvertes



1	Circuit des étangs départ : ferme de Bois-Meur	1,3 km	25mn
2	Circuit de la carrière départ : ferme de Bois-Meur	8 km	2h30
3	Tro Vras départ : ferme de Bois-Meur	27 km	7h
4	Circuit des petites landes départ : parking de l'enseigne	1,5 km	30mn
5	Circuit des voies romaines départ : parking de l'enseigne	5 km	1h15
6	Circuit des charbonniers départ : route de Ploumagoar - la croix d'Avaugour	8 km	2h15
7	Circuit de la vallée d'Avaugour départ : bourg de Saint-Péver - parking de l'église	7 km	2h
8	Circuit des tourbières départ : lieu-dit «la boulaie» à Saint-Fiacre	8 km	2h15

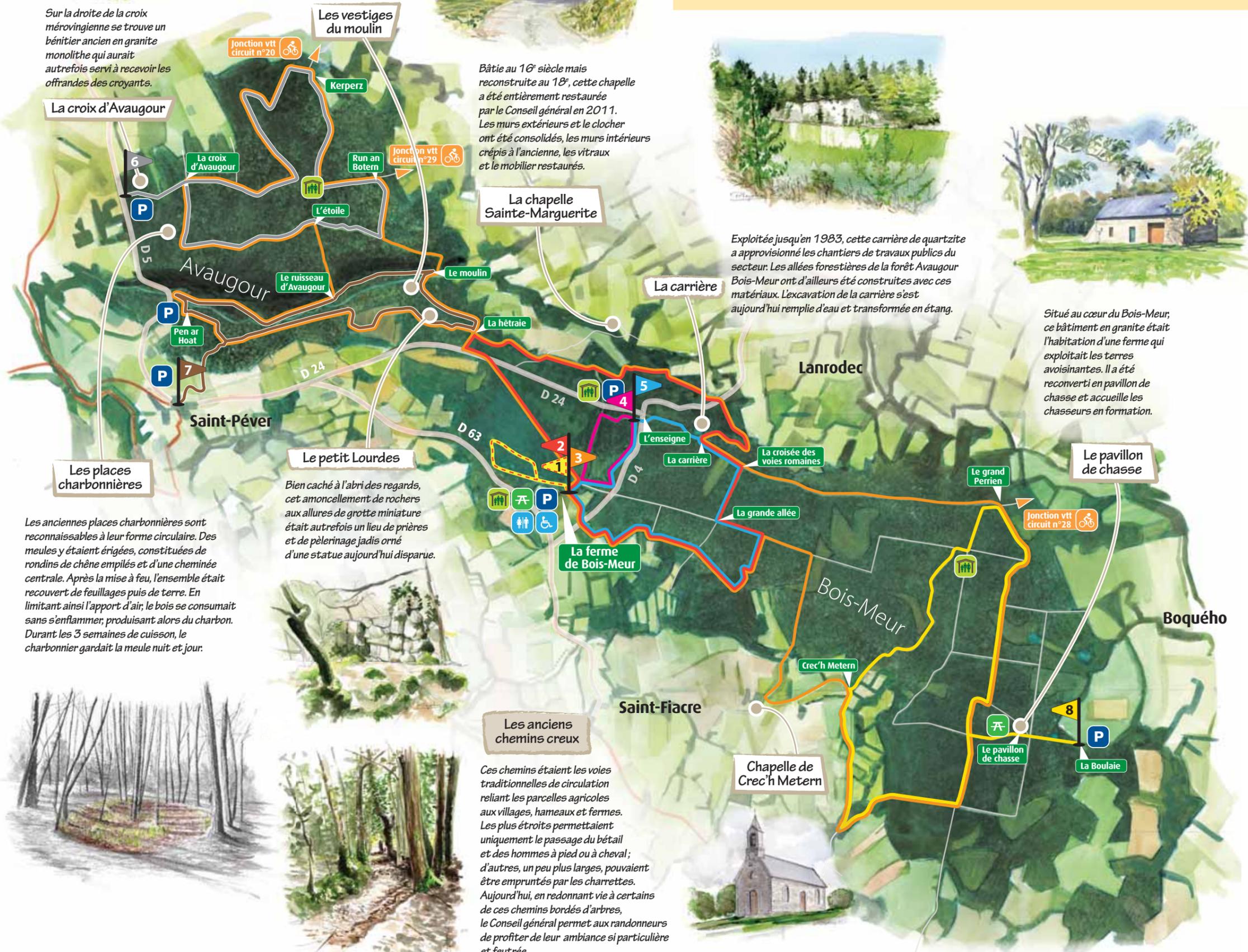


Sur la droite de la croix mérovingienne se trouve un bénitier ancien en granite monolithe qui aurait autrefois servi à recevoir les offrandes des croyants.

Il ne reste plus grand-chose de cet ancien moulin situé en bordure du ruisseau d'Avaugour mais, en amont du gué, les nombreux vestiges de biefs, vannes ou étangs laissent deviner la complexité des aménagements réalisés pour pouvoir faire fonctionner le moulin toute l'année.



Bâtie au 16^e siècle mais reconstruite au 18^e, cette chapelle a été entièrement restaurée par le Conseil général en 2011. Les murs extérieurs et le clocher ont été consolidés, les murs intérieurs crépis à l'ancienne, les vitraux et le mobilier restaurés.



Une forêt partagée en bonne intelligence



- Pour la **sécurité de chacun** et la préservation des voies, **respectez les consignes** relatives à l'usage des chemins
- Pour **préserver la faune et la flore**, restez sur les chemins et tenez votre chien en laisse
- Pour **votre tranquillité**, reportez-vous au **calendrier de chasse** pour connaître les jours et les secteurs chassés



- Pour ne pas dégrader les sols, **évit**ez d'emprunter les chemins de terre durant les mois d'hiver



- **Modérez votre vitesse** et ralentissez à l'approche des autres usagers de la forêt



- La cueillette des champignons est limitée à **3kg par famille et par visite** ; elle est interdite les jours de chasse



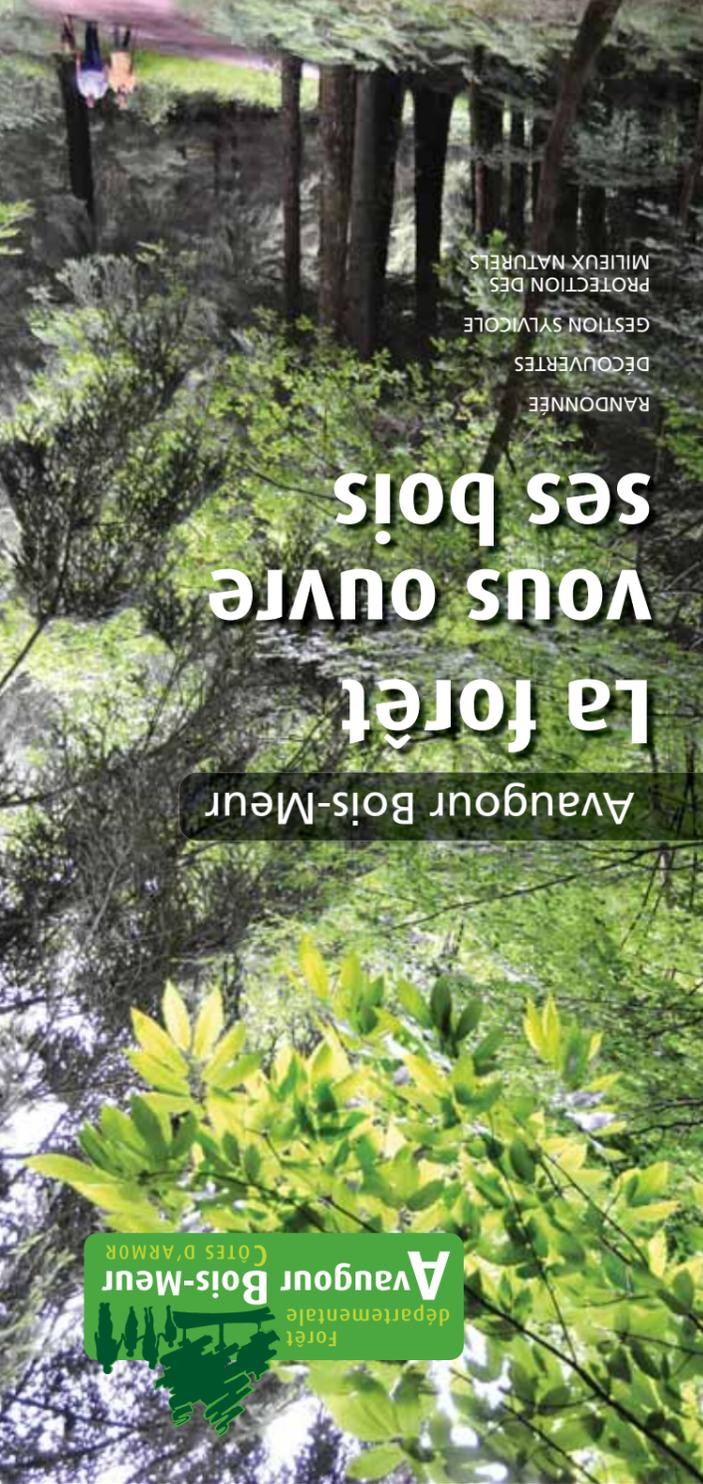
Exploitée jusqu'en 1983, cette carrière de quartzite a approvisionné les chantiers de travaux publics du secteur. Les allées forestières de la forêt Avaugour Bois-Meur ont d'ailleurs été construites avec ces matériaux. L'excavation de la carrière s'est aujourd'hui remplie d'eau et transformée en étang.



Situé au cœur du Bois-Meur, ce bâtiment en granite était l'habitation d'une ferme qui exploitait les terres avoisinantes. Il a été reconverti en pavillon de chasse et accueille les chasseurs en formation.



Les anciens chemins creux
Ces chemins étaient les voies traditionnelles de circulation reliant les parcelles agricoles aux villages, hameaux et fermes. Les plus étroits permettaient uniquement le passage du bétail et des hommes à pied ou à cheval ; d'autres, un peu plus larges, pouvaient être empruntés par les charrettes. Aujourd'hui, en redonnant vie à certains de ces chemins bordés d'arbres, le Conseil général permet aux randonneurs de profiter de leur ambiance si particulière et feutrée.



La forêt vous ouvre ses bois

Avaugour Bois-Meur



RANDONNÉE
DÉCOUVERTES
GESTION SYLVICOLE
PROTECTION DES
MILIEUX NATURELS

Cjyall ■ 02 96 61 70 71 | 12111 | © Photos : B. Robson - J. Simon - X. Boory - Service communication ADAPTE - Thinkstock | Illustration : La Gâbler - T. Oubon - S. Depoux | Importé avec l'impression dans le respect de l'environnement.

au service de tous les Costarmoricains
Votre Conseil général

cotesdarmor.fr

Infos services
N° Azur 0 810 810 222

Informations
Conseil général des Côtes d'Armor
Direction de l'Agriculture
et des Espaces Ruraux et Naturels
2 rue Jean Kuster
BP 2375 - 22023 SAINT-BRIEUC Cedex
02 96 62 27 26
02 96 77 32 62
Animations : moalijulien@cg22.fr

Comment s'y rendre ?

Forêt départementale Avaugour Bois-Meur CÔTES D'ARMOR

Une gestion forestière durable

Le Conseil général privilégie une gestion durable et concertée de la forêt afin d'assurer un bon équilibre entre la production d'un bois d'œuvre de qualité, la régénération du boisement, l'accueil du public et la protection des milieux, des espèces et des paysages. Les bois produits bénéficient ainsi du label d'éco-certification (PEFC).

Une pratique de la chasse raisonnée

La chasse se pratique uniquement dans le cadre de formations organisées par la Fédération départementale des chasseurs (sécurité dans l'organisation d'une battue, amélioration des connaissances cynégétiques, règles à respecter pour une bonne cohabitation avec les autres usagers de la nature...).

Les formations ont lieu le lundi et le jeudi (les dates sont affichées sur le panneau à l'entrée du site).
Le nombre et les espèces d'animaux prélevés sont définis par le Plan de chasse annuel (certs, chevreuils et sangliers). Le petit gibier n'est pas chassé, le site est mis en réserve pour la bécasse, le faisan, le lièvre,...

En se rendant propriétaire d'une forêt de 1100 hectares en 2005, le Conseil général souhaitait offrir aux Costarmoricains un espace de loisirs, au cœur de la nature. Après quelques années et de nombreux aménagements, la forêt départementale Avaugour Bois-Meur est devenue un lieu privilégié de promenade et de découvertes pour tous, conciliant l'accueil du public, le respect des milieux naturels et la gestion sylvicole.

Aujourd'hui, la "forêt citoyenne" vous ouvre ses portes...

Des milieux naturels à protéger

Le massif départemental a fait l'objet d'études naturalistes qui permettent de mieux connaître l'étendue et la richesse de sa biodiversité et, ainsi, de mieux le protéger.

- **35 milieux différents** ont été identifiés dont 6 représentent une valeur patrimoniale forte.
 - La lande humide, Bruyères et Ajonc de Le Gall*
- **300 espèces végétales** y ont été observées dont 7 sont classées sur la liste des espèces rares ou menacées du massif armoricain.
 - La Drosera à feuille ronde est une petite plante carnivore protégée au niveau national*
- **79 espèces d'oiseaux** ont été identifiés.
 - Pic noir*
 - Barbastelle d'Europe*
- **13 espèces de chauve-souris**, comme la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein, ont été recensées sur le site.

- **Près de 500 espèces d'invertébrés identifiées sur le site :** insectes (papillons, sauterelles, libellules...), mollusques (escargots, limaces), crustacés (cloportes) et autres araignées. Mais il en existe vraisemblablement bien plus.
 - Decticelle des bruyères*
 - Dolomède des marais*
- **9 espèces d'amphibiens** dont les particulièrement colorés tritons alpestre et marbré.
 - Triton alpestre*
- **4 espèces de reptiles** La présence d'une 5^e espèce, le Lézard vert, reste à confirmer sur la carrière de Bois-Meur.
 - Lézard vert*

Des animations toute l'année

En relation avec les associations locales et les maisons nature départementales, la pédagogie à l'environnement s'adresse aussi bien aux scolaires, aux particuliers qu'aux groupes ou aux associations.